

# L'élargissement des flexi-jobs provoque la colère des Métallos FGTTB !

**On connaît depuis quelques jours les dessous du budget 2024 présenté par le Premier ministre Alexandre De Croo. Une mesure consternante est l'extension des flexi-jobs à 12 secteurs supplémentaires !**

Les Métallos FGTTB s'opposent depuis leur mise en place aux flexi-jobs.

Ils vont totalement à l'encontre de nos principes de réduction du temps de travail, de partage des richesses, de contrats stables et d'emplois décents !

Pour rappel, ils concernent une occupation supplémentaire auprès d'un autre employeur pour un travailleur qui est déjà occupé 4/5e auprès de son « employeur principal ».

À cet emploi de « rustine » est lié un « flexi-salaire » sur lequel le travailleur est exonéré de cotisations sociales et de retenues fiscales et l'employeur ne doit payer qu'une cotisation patronale rabotée.

À l'heure où nous sortons à peine d'interminables réunions pour des « négociations sectorielles minimalistes » dans le secteur garages et pour lesquels les patrons n'avaient visiblement aucun mandat pour améliorer ni les salaires, ni le temps de travail au sein des entreprises, **nous apprenons avec effroi que la commission paritaire 112 (garages) pourrait être concernée par l'élargissement du champ de couverture des flexi-jobs.**

Nous l'apprenons avec d'autant plus d'amertume que le patronat nous a martelé pendant d'interminables rounds de négociations, que pour qu'il y ait un accord sectoriel, il fallait un accord sur « tout » et que, pendant ce temps-là, il faisait pression sur le gouvernement pour ouvrir grand les vannes de la flexibilité dans le secteur !

Ce n'est pas notre conception de la concertation sociale.

**C'est un manque de respect total pour les travailleuses et travailleurs du secteur.**

C'est un nouveau passage en force du gouvernement.

C'est un nouveau court-circuitage de notre système de négociations sectorielles.

C'est ici une méconnaissance totale du métier quand on sait à quel point les exigences requises par les diverses tâches deviennent pointues !

C'est de l'inconscience face à « l'électrique » et un bras d'honneur à la reconnaissance de nos métiers comme pénibles ou dangereux (pour mémoire un groupe de travail « classification de fonctions » est en cours pour mettre de l'ordre dans les différentes tâches dans le secteur en fonctions de leur aspects techniques et niveau de dangerosité).

Dans un secteur où la fraude sociale est endémique (source SIRS : 42% des contrôles positifs dans les garages et 49% dans les car wash), **voilà les employeurs récompensés par l'introduction unilatérale de mesures facilitatrices en lieu et place de ce que nous voulons : des conditions de salaire et de travail décentes pour le personnel.**

Mais quelle indécence, Messieurs les patrons !

*Jean-Michel Hutsebaut  
Secrétaire Général adjoint*